

CONTRAT DE RESERVATION

Un contrat de réservation est passé entre :

l'Université de Toulouse Jean Jaurès représenté par son Président Daniel LACROIX ou son représentant

et

l'Hôtel CAPITOLE HOTEL sise 10, rue Rivals 31000 Toulouse.

Objet :

La nomenclature des pièces justificatives des dépenses des organismes publics soumis au Titre III du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012, prévoit que pour la prise en charge directe par l'Administration des frais d'hébergement dans le cadre d'une mission un contrat doit être signé entre l'établissement public et l'hôtel.

Durée :

Le contrat est signé, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, pour une durée d'un an.

Prix :

Le prix maximum pour une nuitée est de 90 € TTC comprenant le petit déjeuner et les taxes y afférents.

Les éventuelles consommations ou prestations supplémentaires, non prévues ci-dessus, ne seront pas prises en charges par l'Université.

L'hôtel adressera, à l'Université, une facture sur laquelle sera indiquée la référence du bon de commande.

Durée de la convention

La présente convention établit le partenariat est établie pour une durée de un an à compter de sa signature renouvelable tacitement.

Litige

La présente convention est soumise aux lois et règlements français. En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution de la convention, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. En cas de désaccord persistant, la juridiction compétente sera saisie.

A Toulouse le : *11/03/17*

l'Hôtel CAPITOLE HOTEL

L'université
de Toulouse Jean Jaurès

Le Président,

Daniel Lacroix
Daniel Lacroix

Le Président ou son représentant.

HOTEL LE CAPITOLE
10 rue Rivals
31000 TOULOUSE
Tél. : 05 61 23 21 28 - Fax : 05 61 23 67 48
Site : www.capitole-hotel.com
Siret 377 713 813 0022

